

Cette année s'annonce sous le signe du changement concernant les consignes de tri de vos déchets. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, DOUAISIS AGGLO vous facilite la tâche et le tri devient plus simple puisque vous pouvez désormais jeter tous les emballages dans votre poubelle jaune, la poubelle de tri. À vous de faire entrer ces nouveaux gestes de tri dans vos habitudes et votre quotidien afin que cela profite à tous.

Dans l'objectif de vous accompagner dans cette nouvelle pratique écocitoyenne, nous vous offrons ce calendrier 2023, utile et pratique.

Je remercie chacun d'entre vous pour le soin que vous prenez à bien trier les produits recyclables et le verre.

 Christian Poret,  
Président de  
DOUAISIS AGGLO



**RECYCLABLES**  
**mardi**

Collecte dès 6h.  
Présentez votre bac la veille à partir de 19h.



**ORDURES MÉNAGÈRES**  
**lundi**

Collecte dès 6h.  
Présentez votre bac la veille à partir de 19h.



**VERRE**  
**4<sup>e</sup> vendredi**  
de chaque mois

Collecte dès 6h.  
Présentez votre bac la veille à partir de 19h.



**DÉCHETS VÉGÉTAUX\***  
**mardi** d'avril à octobre

Les autres mois : 10/01-7/02-7/03-21/03-7/11-14/11-21/11-12/12  
Collecte dès 6h. Présentez votre bac la veille à partir de 19h.  
Les déchets hors ou dépassant du bac ne seront pas collectés.  
\*Mise à disposition d'un bac : 40 euros par an



**ENCOMBRANTS** **20 avril - 21 sept.**

Collecte dès 6h. Présentez vos déchets la veille à partir de 19h.

**Collecte sur rendez-vous 2 fois / an**  
**0 800 400 059** (service & appel gratuit)

 Attention : pas de collecte les jours fériés. La collecte est reportée au lendemain matin, sauf dimanche, reportée au lundi matin

**à trier, EN VRAC dans votre contenant de tri**

**Papiers** **Emballages en Métal**

**Cartons** **Emballages en Plastique**

Nouveau : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

**CONSEILS**

- Ne jetez que des emballages.
- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider.
- Nimbriguez pas vos déchets.

**à jeter dans UN SAC fermé**

Les objets en plastique Les déchets d'hygiène Les autres déchets Les restes alimentaires

Préférez le compostage de vos broutilles : restes de courbes, papiers, cartons.

**à trier, EN VRAC dans votre contenant à verre**

**Bouteilles** **Pots et Bocaux**

Ces déchets ne sont pas à mettre dans votre contenant à verre !  
La vaisselle en verre, céramique ou porcelaine  
Objets en terre cuite  
Vitres et Mirrors  
Ampoules et Néons

**CONSEILS**

- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider.
- Prenez soin d'enlever les bouchons, couvercles et capsules

**Jardin**

3 possibilités pour les évacuer :

- Le COMPOSTAGE (infos : le SYMEVAD au 03 21 74 35 99)
- Le dépôt en DÉCHÈTERIE, Arleux, Roost-Warendin, Cuincy, Sin-le-Noble (infos : le SYMEVAD au 03 21 74 35 99)
- La mise à disposition d'un BAC DE COLLECTE à déchets végétaux (40€ / an) (nous contacter au 0 800 802 157)

Les feuilles Les fleurs Les branches les tontes de gazon

Dans votre bac de collecte des déchets du jardin, vous ne pouvez pas jeter :  
Restes alimentaires, résidus de fruits et légumes  
Litières  
Cailloux, Terre  
Cagettes en bois

Collecte en porte à porte à date fixe (voir calendrier)

à déposer sur le trottoir la veille de la collecte

Collecte sur rendez-vous 2 fois/an au 0 800 400 059

Déchets en bon état ou réparables

**CONSEILS**

4 déchèteries pour déposer vos déchets encombrants. Plus d'infos sur [symevad.org](http://symevad.org) ou au 03 21 74 35 99

50 Kg max / objet  
2m3 max / collecte

Mobilier extérieur, Mobilier intérieur, Matelas et Sommier, Vélos et cycles, Textiles et Chaussures, Cartons propres et aplatis, Livres, CD, DVD, vinyles, Electro-ménager, HiFi, Informatique, Objets de bricolage et jardinage, Vaisselle et Objets de décoration, Ferrail, Lampes et néons, Jeux, jouets, articles de sport